



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2021

Présidente : E. HUOT-MARCHAND

Secrétaire de séance : E. GUYOT

Etaient présents : E. HUOT-MARCHAND, E. GUYOT, C. MOUNOLOU, W. GORSKI, B. LLORET, C. LEREBOUR, M. GIRARD, N. SEGUNDO, S. PIALAT, P. Y. NIZOU, A. BEAUFILS, E. BUSSIERE, D. CLAERHOUT.

Absents excusés :

E. WERFELI pouvoir à E. GUYOT

M. TAGHIAN pouvoir à E. HUOT-MARCHAND

La séance est ouverte à 21 H.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 26 janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

Décisions prises par Madame Le Maire depuis le dernier conseil du 26/01/2021 :

- Décision N°4 du 23/03/2021 : Demande de subvention plan de relance socle numérique
- Décision N°5 du 31/03/2021 : Demande de subvention auprès du PNR de la Vallée de Chevreuse pour la réalisation d'un récupérateur d'eau de pluie
- Décision N°6 du 31/03/2021 : Demande de subvention au titre de la DSIL 2021 pour la réalisation d'une aire de jeu intergénérationnelle
- Décision N°7 du 02/04/2021 : Demande de subvention pour la réalisation du chemin des écoliers auprès du département au titre des amendes de police et auprès de la région au titre de la sécurité routière

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE la balance des comptes du receveur municipal pour l'exercice 2020.

APPROUVE le compte de gestion et administratif 2020.

DECIDE d'affecter le résultat de la façon suivante :

Compte 002 Excédent antérieur reporté	68 073,23
Compte 001 Déficit d'investissement reporté	4 862,85
Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	443 715,85

FIXE les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2021.

DECIDE d'approuver l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes.

APPROUVE le Budget Primitif 2021 commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL, 14 voix POUR, une ABSTENTION,

FIXE les tarifs de la taxe de séjour pour l'année 2021.

EMET un avis favorable à la demande du magasin Carrefour Market tendant à l'ouverture des dimanches 9 mai 2021, 23 mai 2021, 5 décembre 2021, 12 décembre 2021, 19 décembre 2021, 26 décembre 2021 et par voie de conséquence à la dérogation au repos dominical ces jours-là.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

NOMME Christian LEREBOUR référent forêt-bois.

FIXE les tarifs cantine et garderie pour l'année scolaire 2021/2022.

FIXE les tarifs de l'étude surveillée et les nouvelles activités périscolaires pour l'année scolaire 2021/2022.

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 H 40.

Le Maire,
Edwige HUOT-MARCHAND

